

¿Quels sont les principaux règlements adoptés?

Parmi les réalisations les plus remarquables du travail dans la sphère nationale, l'approbation de nombreuses lois et progrès institutionnels dans la poursuite de la sécurité alimentaire et nutrition dans la région furent d'une importance significative. Ces lois représentent une amélioration historique de la promotion et de la garantie du droit à l'alimentation en Amérique latine et Caraïbes qui, à son tour, a un impact positif sur la santé des personnes et sur le retour des aliments naturels et andins, et permet impulser la communauté agricole entre autres.

Principales lois nationales atteintes

Bolivie	- Loi d'alimentation complémentaire dans les écoles dans le cadre de la souveraineté alimentaire et économie plurielle. (2014). - Loi de promotion de l'alimentation saine (2015).
Argentine	- Loi de réparation historique de l'agriculture familiale pour la construction d'une nouvelle ruralité en Argentine (2015).
Pérou	- Loi-Cadre pour la promotion et le développement de l'agriculture familiale durable. (2015). - Loi de promotion de l'alimentation saine pour les enfants et les adolescents. (2013).
Uruguay	- Création de la Commission spéciale pour obtenir des conseils sur le droit à l'alimentation dans le Parlement uruguayen (2015). - Loi de l'alimentation saine dans les centres éducatifs (2013).
Nicaragua	- Loi de souveraineté alimentaire et sécurité alimentaire et nutritionnelle (2009). - Loi compilation nicaraguayen de Souveraineté et sécurité alimentaire et nutritionnelle (2015)
México	- En 2011, un amendement constitutionnel est créé pour reconnaître le droit à l'alimentation, les articles 4 et 27 de la Constitution sont amendés. Ce changement avait été discuté depuis les années 90, avec des progrès successifs dans les blocs et le manque de consensus entre les partis politiques. La formation du front parlementaire, qui comprenait des parlementaires de tous les partis politiques, a permis de parvenir à un consensus et le projet de loi a été adopté. Plus tard, en 2014, le Congrès a adopté une modification à la Loi générale de développement social pour reconnaître le droit à une alimentation nutritive, étant ratifié par le Sénat le 12 avril 2016. - Loi de l'Agriculture familiale du Mexique DF (2015)
Brésil	- Loi d'alimentation scolaire (2009).
Equateur	- Loi organique sur les terres en milieu rural et dans les Territoires Ancestrales (2016). - Loi d'étiquetage des aliments (2015).
Honduras	- Loi sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle (2011). - Loi CrediFemme (2015).
Le Salvador	- Loi du Programme du verre de lait dans les écoles (2013).
République Dominicaine	- Loi de sécurité et Souveraineté alimentaire et nutritionnelle (2016).

Ces lois représentent une percée historique dans la promotion et la garantie du droit à l'alimentation en Amérique latine et dans les Caraïbes. Cela a un impact positif sur la santé des personnes et sur le retour des aliments naturels et andins, et sur la revitalisation de l'agriculture communautaire, entre autres.

Parmi les avancées du PARLATINO, la PFH a également encouragé les lois cadres de sécurité alimentaire et nutritionnelle suivantes.

- Déclaration sur l'agriculture familiale (2015)
- Loi-cadre de l'alimentation scolaire (2013)
- Loi-cadre pour l'Amérique latine sur «La réglementation de la publicité et la promotion des aliments et boissons non alcoolisées ciblant les enfants et les adolescents (2012)
- Loi-cadre "le droit à l'alimentation" (2013)
- Loi type sur l'agriculture familiale (2016)



Pour plus d'information:

contacto@parlamentarioscontraelhambre.org

<http://parlamentarioscontraelhambre.org>

@alcsinhambre



¿Quels sont les Fronts Parlementaires contre la Faim?

Les Fronts Parlementaires contre la Faim (FPF) sont nés en 2009 en Amérique Latine et les Caraïbes en réponse à la nécessité d'aborder la mise en place des cadres normatifs pertinents pour éradiquer la faim dans la région. Ces efforts s'inscrivent dans le cadre de l'initiative Amérique Latine et Caraïbes Libre de Faim (HFLACI), un engagement demandé para les pays de la zone qui vise à atteindre une région libre de faim d'ici 2025 et qui compte avec le support de la FAO depuis 2009.

Les FPH sont des organisations composées par des membres des parlements nationaux, sous nationaux et régionaux; ils se sont tous engagés dans la lutte contre la faim et la nécessité de faire de la sécurité alimentaire une matière stratégique dans l'activité législative, favorisant les cadres institutionnels qui cherchent le plein droit à l'alimentation en Amérique Latine et les Caraïbes.

La formation des Fronts a été un processus graduel effectué pendant les 7 dernières années. Son travail est principalement destiné à identifier –dans chacun des parlements nationaux– des dirigeants politiques intéressés par les sujets liés et de l'ordre du jour législatif pertinent selon le contexte national.

Dans ce processus, un aspect clé a été la coopération SUD-SUD, une dynamique basée sur une relation de solidarité dans laquelle les Fronts les plus consolidés soutiennent les processus de mise en place d'autres Fronts par le biais de missions spécifiques ou a l'aide de réunions régionales pour échanger des expériences avec d'autres Fronts et avec des groupes parlementaires intéressés à faire partie de cette communauté interparlementaire.

Depuis le commencement du Front Parlementaire Contre la Faim en Amérique Latine et Caraïbes en 2009, 18 Fronts ont été formés au niveau national (Argentine, Bolivie, Brésil, Colombie, Costa Rica, République Dominicaine, Équateur, Salvador, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Saint Vincent et les Grenadines, Panama, Paraguay, Pérou, Uruguay et le Venezuela); 3 à niveau sou national en Bolivie, Brésil et Mexique; et 4 au niveau sous-région au sein du parlement centraméricain (PARLACEN), le Parlement latino-américain (PARLATINO), le Parlement des Andes (PARLANDINO) et le Forum des Présidents des Corps Législatifs en Amérique Centrale et dans le Bassin des Caraïbes (FOPREL).

Cadre Institutionnel de Fronts

Le cadre institutionnel du Front parlementaire contre la faim en Amérique latine et les Caraïbes a été consolidé au cours des dernières années, composé de:

- **Coordination Nationale:** Les efforts déployés au niveau national sont coordonnés par un représentant élu parmi tous les membres du FPH national.
- **Comité de Coordination Prolongé (CEC):** EC correspond à l'organisme collégial chargé de la prise de décisions et la coordination des actions du Front contre la faim en Amérique latine et les Caraïbes. Ses membres se réunissent en personne au moins deux fois par an et les requêtes sont consultés par voie électronique par appel ouvert. Le Comité se compose de : (i) un Membre du Parlement qui représente chaque Parlement régional et (ii) la coordination nationale ou un représentant de chaque Front National.
- **Commission Coordinatrice Exécutive (ECC):** C'est l'organisme collégial responsable de la représentation du Front Parlementaire contre la Faim en Amérique latine et les Caraïbes et de la coordination de ses actions. La Commission des Coordinateurs Exécutifs est composée de 1 coordinateur et 3 coordinateurs secondaire (à partir des Caraïbes, Amérique centrale et Amérique du Sud).
- **Secrétariat Technique:** Responsable de donner le support technique et logistique du FPH. Exécuté depuis 2009 par la FAO dans le cadre du projet qui soutient l'initiative pour une Amérique Latine et les Caraïbes Libre de Faim.
- **Conseil Consultatif:** Au cours de la dernière réunion du Comité de coordination Étendu, le 4 Novembre 2014 tenu en République Dominicaine, avant le Forum V du PFH il était décidé de créer un organisme de consultation et de soutien composé d'anciens législateurs liés à la FPH. Le Conseil apporte son appui grâce aux conseils techniques apportés aux Fronts concernant les matières à la demande de CEC et le CCE.

¿Quels sont les éléments distinctifs des Fronts?

- Des espaces pluriels composés de différentes commissions et partis politiques
- Le sujet peut réunir différents acteurs et postes
- Les Fronts sont des espaces multisectoriels
- L'action encourage la promotion de lois et approuve les budgets, influençant l'ordre du jour public et et la promotion de dialogues publics concernant le droit de nourriture
- Les espaces de débats et de dialogues sont participatifs et inclusifs
- Les Fronts sont présents au niveau régional et national
- Les sujets sont adressés avec force technique en raison du soutien fourni par des alliés comme la FAO parmi autres.



¿Comment fonctionnent les Fronts?

Les plans de travail sont organisés autour de quatre éléments principaux

- 1) La durabilité des Fronts et le développement institutionnel
- 2) Dialogue politique
- 3) Coopération horizontale et gestion des connaissances
- 4) Conscience, renforcement des capacités, suivi et contrôle

Au cours des dernières années, les Déclarations des Fronts ont été considérées de plus en plus importantes, devenant un modèle de l'activité institutionnelle et législative des Fronts chaque année.

Parmi les activités conduites annuellement par les Fronts au niveau régional, on peut citer: vidéoconférences, réunions de planification, forums, réunions de travail avec le CEC et l'ECC et les activités nationales et régionales.

¿Comment le processus est-il soutenu par la FAO?

Depuis 2009, la FAO exerce les fonctions de secrétariat technique de la FPH en suivant les fonctions suivantes:

- Support technique
- Accompagner le processus de renforcement institutionnel par: élaboration, mise en Œuvre et suivi des plans de travail annuels
- Echanger des expériences
- Soutien logistique et financier
- Soutenir le développement des Fronts et leurs réalisations

¿Qui sont ses partenaires stratégiques?

La FPH participe à des réunions internationales de haut niveau et a couvert l'agenda international afin d'atteindre les objectifs du Plan de sécurité alimentaire et nutritionnelle (FNS). Le but est de créer des occasions de dialogue et d'échange de connaissances avec des parlementaires d'autres régions pour enrichir D'autres processus internationaux.

Mécanisme de coopération régionale: UNASUR, SICA, CARICOM
Parlements régionaux: PARLATINO, FOPREL, PARLACEN
Le soutien de l'AECID a été primordial et, depuis 2014, il participe à chaque Forum.

¿Quels sont les éléments de réussite?

- Le fort engagement politique dans la région concernant la lutte contre la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition. L'Initiative pour une Amérique latine et Caraïbes sans faim depuis 2005 ; le Plan pour la Sécurité Alimentaire, la Nutrition et l'Élimination de la Faim dans la Communauté des États d'Amérique Latine et Caraïbes (CELAC) depuis 2015, ont soutenu et facilité l'intérêt général grâce à l'existence d'un cadre stratégique avec le plan marchant des Fronts Nationaux et régionaux. Ceci a été renforcée depuis 2016 par les Objectifs du Millénaire pour le développement, étroitement liés aux objectifs des Fronts.
- Le caractère pluriel des Fronts, avec leur vision globale du problème centré sur le droit à l'alimentation.

- L'intérêt de la Commission des Coordinateurs Exécutifs à institutionnaliser les processus grâce à des protocoles simples améliorant le fonctionnement des Fronts, en tenant compte toujours des processus institutionnels de chaque Parlement et des conditions nationales des Fronts et de la résection des institutions formées et des décisions prises dans le FPH.
- Le développement des dirigeants efficaces qui ont été définis au sein de la FPH, considérant les processus internes des Fronts et donnant la priorité aux buts communs quant à leurs visions ou approches aux problèmes de malnutrition et la faim.
- Le cadre institutionnel des Fronts dans les Parlements nationaux, conformément aux instruments et décisions de chaque Front, devenus des acteurs légitimes et distingués dans leurs espaces législatifs respectifs. Cela a permis un plus grand soutien pour les activités des Fronts comme des ressources supplémentaires pour ce processus.
- Le grand engagement de la FAO dans les pays du programme, a permis d'identifier de nouvelles opportunités de coopération au niveau national et de trouver des ressources supplémentaires pour soutenir les Fronts.
- Le renforcement permanent des Fronts sur les contenus techniques de base concernant la lutte contre la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition; cela comprend à la fois les Membres du Parlement et leurs avis. Ce qui a permis un langage commun et une maturité plus profonde dans les processus de dialogue et d'échange, que l'on peut voir dans les derniers processus d'élaboration de la déclaration des Fronts.
- Un travail constant concentré sur une institutionnalisation progressive au sein de la FAO dans le contexte de son nouveau cadre stratégique, visant à faire en sorte que le soutien de cette initiative dépasse le projet spécifique qui a initié ce processus. Par exemple, le travail actuel avec les Fronts fait partie des initiatives régionales ou du programme ordinaire de la FAO. Tout ceci permet une coordination de ce processus avec d'autres activités soutenues par la FAO et d'autres organismes intéressés par la lutte contre la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition.

¿Quels sont les principaux thèmes promus?

- Agriculture Familiale
- Alimentation Scolaire
- Malnutrition
- Investissement public dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle
- Le changement climatique et son lien avec la sécurité alimentaire et la nutritionnelle